PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 8 heures.

Sir Charles TUPPER dépose un bil pour amender l'Acte concernant le revenu et la charge d'auditeur des comptes publics, chap. 20 des statuts revisés du Canada.

Le but de cette mesure est d'augmenter les appointements de l'auditeur des comptes publics. Le ministre des finances dit qu'il donnera plus tard des explications à ce sujet.

Le bill est lu pour la première fois.

Projets de loi adoptés

Les bills suivants sont lus pour la troisieme fois et adoptés :

Bill concernant la compagnie du chemin de fer Le Grand Tronc du Canada—M. Curran.

Bill pour modifier l'Ate concernant la compagnie de l'embranchement de chemin de fer de Hereford et pour changer son nom en celui de Compagnie de chemin de fer de Hereford—M. Hall.

Bill concernant la compagnie du tunnel de la riviere Saint-Clair—M. Ferguson (Welland.)

Bill pour autoriser la compagnie du chemin de fer d'Esquimalt et Nanaimo a établir un service de bateaux passeurs entre Beecher Bay, C. A. et le detroit de Fuca, E. U.—M. Baker.

Bill concernant la compagnie du chemin de fer du lac Nipissing et la baie James—M. Corcklourn.

Bill pour modifier l'Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Shuswap et Okananan—H. Mara.

Bill concernnnt les obligations des embranchements du chemin de fer Canadien du Pacifique—M. Small.

Bills lus pour la seconde fois

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et deferés a differents comites :

Bill concernant le havre de Moncton—M. Wood (Westmoreland).

Bill pour autoriser la liquidation des affaires de la banque de London—M. Mills (Bothwell).

Bill pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et de l'Ouest—M. McDowell.

Bill pour modifier l'Acte concernant la compagnie du chemin de Kinkardine et Teeswater—M. Rowand.

Bill pour constituer legalement la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et Parry Sound—M. Ferguson (Renfrew).

Bill pour constituer legalement la compagnie d'assurance "Keystone Fire Insurance Co"—M. Weldon (Saint Jean N. B.)

Bill pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York—M. Hickey.

Interpellations

Sir John A. MACDONALD, en réponse à l'honorable M. Laurier, dit que le bref pour une nouvelle élection dans le comte de Russell va être emis sans retard.

M. MILLS demande quand sera emis le bref pour l'élection dans le comte de Kent?

Sir John A. MACDONALD répond que ce bref a été emis.

La réciprocité commerciale

M. FREEMAN est salué par des applaudissements lorsqu'il se leve pour reprendre le debat sur la question de la reciprocité commerciale avec les Etats-Unis.

Sous le gouvernement Mackenzie, dit-il, le pays était sur le bord de la banqueroute, et si n'avions pas adopté la politique nationale, le Canada n'aurait point prospere. (Ecoutez! ecoutez!) Le pays a progresse graduellement et aujourd'hui la situation est plus favorable qu'elle ne l'a jamais été auparavant. La politique nationale a augmenté nos revenus tout en donnant une nouvelle impulsion au commerce et à l'industrie, et, aujourd'hui, proportion gardee, le Canada est plus prospere qu'aucun autre pays.

On parle de l'émigration aux Etats Unis, mais il faut remarquer que de tout temps on a émigré des provinces maritimes au pays voisin, et il serait absurde d'attribuer ce mouvement a la politique nationale.

Cette politique a été adoptee dans le but de developper nos industries et d'empêcher les ouvriers de quitter le pays en leur donnant de l'ouvrage ; il n'y a pas assez longtemps qu'elle a été inaugurée pour arrêter l'émigration completement, mais il n'y a pas a nier qu'elle a enraye le mouvement.

Si le commerce interprovincial n'est pas encore tres important, il faut s'en prendre aux deputes de la gauche, qui s'efforcent, de toutes manieres, a soulever la population des provinces maritimes contre celle d'Ontario. (Applaudissements).

Les honorables deputes de la gauche prétendent a tort que la politique nationale a augmenté la dette publique. Je ferai observer qu'une partie de la dette, $40,000,000 a été contractee sous le gouvernement Mackenzie et $100,000,000 a l'époque de la confederation. Il faut remarquer, en outre, que les deniers publics sont depenses pour exécuter des travaux qui contribuent au developpement du pays, et qu'il y a une grande difference entre cette dette et celle qui serait contractée dans un autre but, disons, par exemple, celle destinée à faire face a des frais de guerre. Nous ne devons rien negliger pour developper les ressources du pays.

Parlant de la réciprocité commerciale absolue, M. Freeman dit que les manufacturiers canadiens ne pourraient pas lutter contre les manufacturiers des Etats-Unis, qui encombreraient nos marchés du surplus de leurs produits.

La réciprocité commerciale absolue nous conduirait assurement à l'annexion, croit-on que le Canada, avec ses cinq millions d'habitants, compterait pour beaucoup au milieu d'une population étrangere de 60,000,000!

M. Freeman rappelle qu'on a reproché aux deputes ministeriels de faire parade de leurs sentiments de patriotisme. C'est la premiere fois, dit il en terminant, que j'entends reprocher à des representants du peuple d'avoir les interets du pays trop a coeur (Ecoutez! Ecoutez!)

M. BRIEN se prononce en faveur de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis.

M. WILSON (Lennox) fait observer d'abord que les députés de la gauche ont soulevé cette question de la réciprocité commerciale avec l'espoir de se rendre populaires.

Parlant ensuite du développement du commerce, il démontre que nos exportations ont augmenté considerablement depuis que nous avons adopté la politique nationale.

Il demontre aussi que la réciprocité commerciale ne profiterait nullement à la classe agricole, malgré ce qu'en disent les députés de la gauche.

Le député de Lennox se prononce en faveur de la reciprocite quant a l'echange des produits naturels de chaque pays entre eux, pourvu que cela se fit à des conditions équitables, mais il ne voudrait pas que tous les avantages fussent du côté des Etats-Unis.

L'union commerciale, en diminuant nos revenus, nous forcerait d'avoir recours à la taxe directe et finirait par amener l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

M. Wilson termine en disant qu'il est convaincu que le gouvernement dont sir John est le chef, continuera, comme par le passé, a travailler au developpement du pays.

M. O'BRIEN propose l'ajournement du debat.

La séance est levée à 11.55 heures.

FALL RIVER Mass—La dédicace de l'église canadienne Saint Mathieu aura lieu le 26 avril prochain. Mgr Harkins administrera la confirmation à un grand nombre d'enfants. On celebrera ce jour la la premiere messe dans cette église.

—Voici le résultat des élections des officiers de la Société des Jeunes Gens :

Chapelain, reelu par acclamation, M. l'abbé J. M. Laflamme.

Président, J. C. Lavoie ; vice-président, T. Morais ; sec.-arch. A. Renaud ; assist.-sec. arch., T. V. Montminy ; sec. corr., A. B. Vanase ; trésorier, O. Barré ; coll. trés. J. Marchand ; assist.-coll.-trés., Chas. Bouchard ; comm. ord., Nap. Arsenault ; assist. com. ord., J. Bérube.

Comité d'enquête.—Jos. Fournier, D. Pagé, G. Lévesque, F. Campbell.

Comité des visiteurs des malades.—N. Marchand, J. Vandal, Joseph Fontaine, L. Vanasse.

LE TRAITÉ DES PÊCHERIES

Voici le rapport officiel que M. Chamberlain a adressé au marquis de Salisbury relativement au traité des pêcheries :

Washington, 16 février 1888.

My lord,

J'ai l'honneur de vous informer que les délibérations prolongées de la conférence ont enfin abouti a un arrangement, accepté par tous les plénipotentiaires comme un reglement juste et honorable des questions difficiles qui ont été soulevées au sujet des pêcheries de l'Atlantique du Nord.

Ce résultat satisfaisant est en grande partie dû a l'esprit de conciliation qui a été manifeste des deux cotes et a ce que tous les plénipotentiaires ont compris l'importance de faire disparaitre toute cause d'irritation et d'établir une bonne entente entre les Etats-Unis, le Canada et Terreneuve.

Les principales questions qui ont été discutées vous sont familieres.

L'abrogation successive par les Etats-Unis du traité de reciprocité de 1854, et récemment celle des articles du traité de Washington avaient soumis les relations entre les deux pays aux stipulations de la convention antérieure de 1818, dont l'une des clauses fermait expressément aux pêcheurs des Etats Unis l'entree des baies à l'exception de certaines parties désignées des cotes, pour toute autre nécessité que de se procurer du bois et de l'eau, se mettre à l'abri et subir des reparations.

Le gouvernement canadien s'en est tenu forcement a ce droit d'exclusion, dans le but formel d'empêcher les pêcheurs américains de faire la pêche dans les eaux canadiennes et de faire du Canada une base d'approvisionnement pour leurs operations dans les peches a eau profonde.

Le Canada, cependant, a toujours été prêt à faire jouir les pêcheurs des Etats-Unis de l'un ou de l'autre de ces avantages ou de tous le deux a la fois, pourvu qu'une juste compensation fut faite sous forme d'une modification du tarif américain en faveur des produits canadiens.

Le gouvernement des Etats-Unis a soutenu que le gouvernement canadien était justifiable de prohiber la pêche dans ces eaux territoriales, mais que refuser aux pêcheurs américains les facilités commerciales ordinaires était contraire aux lois internationales et de nature a transformer un traité d'amitié sur les pêcheries seulement, en un instrument de malheur pour les relations commerciales.

Le gouvernement des Etats-Unis, dans la presente occasion, a repudie tout desir d'entrer dans les pêcheries intérieures du Canada, et le point en litige a été en conséquence limité à la question des facilités commerciales. Au cours de la discussion, il parut evident qu'il existait une entente marquée sur les principaux faits de la cause en litige, et tandis que d'un cote les Etats-Unis etaient désireux de reconnaitre au Canada le droit de proteger les intérêts de ses pêcheurs en competition avec ceux des Etats Unis et de ne ceder aucun des avantages spéciaux fournis par la proximité de ses ports et de ses havres aux lieux de pêche communs, avantages qui ne sont pas expressement conferes aux Etats-Unis par traité, d'un autre coté le gouvernement canadien était prêt à faire toutes les concessions que les exigences de l'humanité ou de la courtoisie des nations justifieraient, pourvu qu'on n'abusât pas de ces concessions et qu'on ne les considérât pas comme un abandon des privilèges essentiels ou du moins importants à l'heureuse poursuite de l'industrie des pêcheries.

Le traité maintenant soumis exprime ces vues. Il concede toutes les facilites commerciales aux vaisseaux de pêche américains tant que les produits des pêcheries canadiennes seront admis aux Etats-Unis.

En l'absence d'un tel arrangement le traité établit la position future des deux parties et definit leurs droits. Il voit a la delimitation des eaux de pêche des colonies britanniques en se basant sur la convention des pêcheries de la mer du Nord. Il etablit un procédé prompt et économique pour régler toutes les clauses regardant les pêcheries, et, tout en privant les pêcheurs américains du droit d'obtenir le necessaire pour la pêche, engage les gouvernements du Canada et de Terreneuve a leur accorder toute l'assistance au point de vue de l'humanité et de la courtoisie.

Il elargit aussi les conditions sous les quelles les pêcheurs americains ont joui des droits que leur accordait la convention de 1818.

Votre Seigneurie observera que les plénipotentiaires ont échange des protocoles relativement a un *modus vivendi* pour une période de deux ans, dans le but de permettre au Sénat des Etats-Unis et aux législateurs du Canada et de Terreneuve de considerer attentivement la question principale.

Par cet arrangement les pêcheurs américains jouiront temporairement des facilites commerciales en considération d'une licence émise à un prix reduit par les gouvernements du Canada et de Terreneuve. Il est a esperer que par ce moyen toute possibilité d'incidents irritables tels que ceux de 1886 et 87 sera supprimée. J'espere que ces mesures seront approuvées par le gouvernement de Sa Majesté et qu'elles contribueront à augmenter la bonne entente et la cordialité des relations entre les Etats Unis et la Grande Bretagne.

J'ai plaisir à dire que les relations entre les plenipotentiaires anglais ont été des plus cordiales pendant toute la discussion. Le désir exprimé par sir Lionel West et moi même, d'éloigner toute cause d'irritation a été partage par sir Charles Tupper, dont les connaissances intimes du sujet de controverse ont contribué materiellement au succes des négociations. Je dois aussi reconnaitre les grands avantages que j'ai tirés du tact et de la grande experience de sir Lionel West. M. Wiper, procureur-général de Terreneuve, a été à Washington pendant la plus grande partie des procédures et était en état de renseigner continuellement les plenipotentiaires anglais sur les vues de son gouvernement. A la demande des plénipotentiaires anglais, M. Winter a été invité à déposer devant la conférence le cas spécial de Terreneuve et a présenté un mémorandum exposant le sujet, qui a été envoyé à votre Seigneurie. Je désire attirer l'attention de votre Seigneurie sur les services que m'ont rendus mes secrétaires, MM. Bergne et Maycock."

J'ai, etc.,

J. CHAMBERLAIN.

LES ACADIENS

—La profession medicale acadienne de notre province, dit le *Moniteur Acadien*, compte un nouveau membre dans ses rangs ; c'est M. le docteur Edouard J. H. Leger, reçu médecin au collège médical de Detroit, Michigan, le 20 courant, apres avoir subi de brillants examens. Le nouveau disciple d'Esculape est natif de la Grand'Digue, a fait son cours au College Saint-Joseph et a commencé l'etude de la medecine sous M. le docteur E. T. Gaudet, de Memramcook. Le docteur Leger est arrivé a Shediac jeudi soir, et s'est rendu aussitôt au sein de sa famille à la Grand'Digue où il va goûter quelques jours de repos. Nos félicitations au Dr. Leger.

—Nous détachons d'une lettre que nous venons de recevoir, de Saint Louis du Rhone, France, du capitaine Augustin Landry, dit le journal *L'Evangéline*, ce qui suit :—"Je suis arrivé ici dans la journée du vingt-neuf du mois dernier après 41 jours de passage de New-York. Je considere cette traversée ordinaire. Pendant les dix derniers jours de la traversee, j'eus à lutter contre de furieuses tempêtes ; apres le temps me fut favorable jusqu'à mon arrivee au Détroit de Gibraltar. Je fus ensuite oblige de deguerpir, 240 milles dans la Méditerrannee, chassé par une bourasque des plus violentes.

A mon arrivée dans le midi de la France, je fus surpris d'y trouver de la glace et de la neige ; on me dit que la chose ne s'est pas vue depuis vingt ans.

Saint-Louis du Rhône est un nouveau port de mer et la fondation de la ville ne remonte qu'à vingt ans en arriere. Il n'y a que depuis huit ans que les vaisseaux fréquentent le port Saint-Louis. On y fera actuellement beaucoup d'affaires ; dans quelques années, cette place sera tout probablement d'une grande importance. On peut vivre ici très bon marché. Le climat est aussi splendide."

La santé du capitaine est excellente.

Les Canadiens des Etats-Unis

LOWELL—Durant la récente retraite que nous avons eue dans notre paroisse, 9,500 personnes se sont approchées de la Sainte Table.

—Depuis quelques semaines un nombre considérable de nos compatriotes retourne au Canada. Tous les lundi soir au moins dix a douze personnes s'embarquent pour traverser la ligne 45eme.

—Un nouveau journal canadien français paraitra vers le 15 du mois d'avil dans cette localite ; ce nouvel organe de publicite de notre population canadienne sera publie par un de nos compatriotes les plus influents et paraitra deux fois la semaine.

—La société Saint-Jean-Baptiste a décidé à l'une de ses dernieres séances, d'assister en corps a la grande fête de Nashua. Cette patriotique societe, sera sans aucun doute, dignement representee dans les rangs de la procession par un nombre considerable de ses membres.

BOSTON MASS—Tous les jours, notamment le soir, l'église a été litteralement encombrée de fideles, pour assister aux ceremonies de la retraite prêchee par les RR. PP. Oblats, et qui s'est terminee dimanche dernier, apres une duree de deux semaines,

—Le Dimanche des Rameaux, à Vêpres, notre eminent compatriote, M. Calixa Lavallee dirigeait le choeur et l'orchestre de l'église de l'Immaculee Conception, qui rendait a cette occasion le fameux *Tu es Petrus*, que ce grand artiste compte au nombre de ses plus celebres compositions. Ce morceau, d'un cachet essentiellement artistique autant que religieux passionne tous les connaisseurs en fait d'art musical et a une vogue remarquable surtout dans ces derniers temps ; on se presse partout pour en jouir. Deux ou trois autres des principales eglises de Boston ont demande a M. Lavallee d'aller diriger lui-même la rendition de son œuvre, que les choeurs de ces eglises se proposent de donner prochainement à différentes époques.

MANVILLE, R I—Le club Saint Joseph, sous la direction de M. P. Lepage a donne une soirée dramatique l'autre jour et a rapporte un beau succes. La devise de ce club est d'aider notre curé dans ses nobles travaux pour l'amelioration des affaires paroissiales et scolaires. Les acteurs se sont tous bien acquittes de leur role et meritent des eloges. Durant la soiree M. F. J. Landry, lut une adresse à M. l'abbe Beschard à l'occasion de son 30 anniversaire et le club lui présenta de magnifiques cadeaux.

SOUTHBRIDGE Mass—La convention de Nashua commence a être l'objet des pensees de ceux qui sont en tête des mouvements patriotiques. Tout fait presager que Southbridge sera dignement representé à ce grand congres.

—Le club de naturalisation est en session presque permanente. Un certain nombre de nos compatriotes sont allés à Boston cette semaine prendre leurs derniers papiers de naturalisation. Les nouveaux citoyens feront sans doute pencher la balance aux prochaines elections municipales et les Canadiens auront encore la satisfaction de voir quelques uns des leurs occuper les charges qui leur appartiennent.

—On pousse activement les travaux de réparation au presbytere canadien. La visite de Mgr Clut, evêque titulaire d'un des diocèses lointains du Nord Ouest, est attendue prochainement.

LEWISTON—A son assemblée mensuelle tenue mardi soir, l'Association Saint-Dominique a procédé à ses élections semi-annuelles. En voici le résultat :

Directeur, R. P. Duchaussoy ; Président, Joseph Rouillard ; Vice-Pres., William Sabourin ; Secretaire Arch., Ludger Trudel ; Secretaire des Finances, J. E. Martin ; Tresorier, Pierre Prévost, reelu à l'unanimite ; Porte Drapeau, Napoleon Langevin ; Commissaire Ord., Olive Janelle ; Bibliothecaire, J. B. Saint-Pierre ; Assist Bibliothecaire, Onésime Roberge.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

S. ROGERS & SON

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ET EMBAUMEURS

15 et 17 rue Nicolas, résidence au 2e etage

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Grande Reduction

— DANS LES —

Manteaux de Dames, Dolmans, Circulaires doublés en fourrure, Boas, Manchons, Colliers Russes, Pagotes, Gants, Mitaines de toutes espèces de Pelleteries, Raquettes, Traines Sauvages, Souliers mous, etc., Au dessous du prix coutant.

Venez voir nos chapeaux de Printemps

JOS. COTÉ, 114 rue Rideau

Pour acheter

— DES —

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions : Au comptant seulement

P. O'REILLY

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

Aux Constructeurs et au Public

Vu que je suis à la tête de deux fonderies cette année, je pourrai remplir promptement toutes commandes qui me seront adressées. Ouvrages en fonte à l'usage des constructeurs, pesées pour croisées, piliers et ouvrages de toute sorte exécutés d'une manière qui ne laisse rien à desirer. Dans votre propre interêt, adressez vos commandes au

No 39 rue George, Ottawa, ou rue Bleury, Hull.

THOMAS LAWSON

DAMES NOS PILULES RÉGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adresser : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont. 24-1-88-89

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant prepare à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'experience, et ne saurait tous les ouvrages faits a son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,

Rue George, Ottawa.

AVIS AUX MERES—Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes cherubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en régulant la digestion, et est le meilleur remede connu contre la diarrhée, soit quelle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Avez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

AUX AMATEURS DU SPORT !

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes à feu, munitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes.

Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & LIVING

IMPORTATEURS

334, RUE WELLINGTON, 334

Atelier de Marbre et de Granit

OTTAWA.

Monuments, entourages de lots de cimetière. Les ouvrages, le lettrage et la sculpture sont faits par moi-même, et me permettent d'entreprendre des contrats aussi bon marché qu'aucune autre boutique de marbrerie de cette ville.

R. BROWN,

No 26, rue York

STEWART & FLECK, jr

Manufacturiers de toute description de

MACHINES pour MOULINS

Roues d'air, Engrenages à vapeur, Bouliers, Chèvres (*derricks*), ouvrages en fonte pour Constructeurs, Colonnades, Pompes à vapeur et matériaux pour les Mineurs.

"VULCAN IRON WORKS"

RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Toutes réparations exécutées promptement.

T. STEWART, ALEX FLECK, JR

23-1-88—6m

MOULINA PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Tandeaux, Bras et Montants d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit a meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY, Propriétaire,

Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

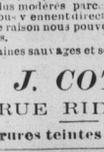

PELLETERIES, FOURRURES

L'assortiment le plus considérable de pelleteries et de fourrures dans Ottawa est au grand magasin

114 RUE RIDEAU

On y trouvera des pelleteries et fourrures de toutes espèces, telles que capes à Marmotte et en seal, manteaux de Perse, manteaux de Russie, Rokers, opossum noir, chat sauvage, Astrakan, chien de mer, loup de Sibérie, etc. etc. Nos prix sont les plus modérés parce que nous nous pelleteries nous viennent directement d'Europe, et pour cette raison nous pouvons faire de grandes réductions.

Traines sauvages et souliers mous à très bas prix.

J. COTE

114—RUE RIDEAU—114

Fourrures teintes et réparées.

ENTRPRENEUR

— DE —

POMPES FUNEBRES

Chariot neuf, très élégant, le plus beau dans toute la cité d'Ottawa.

J. SENECAL

Coin des rues York et Dalhousie

Etablissement ouvert jour et nuit. Ordres exécutés avec promptitude.

Connexion téléphonique.

Pour garnir les Maisons

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

— ET DE —

TAPISSERIES

Voyez-les avant d'acheter ailleurs.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNER

CARTES PROFESSIONNELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M

FRANK M. MACDOUGALL

O'Cara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.

R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Departements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à taux avec privilège de remboursement au bout de temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

—ARGENT A PRETER—

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD

ALEX. C. RUTHERFORD

BUREAU D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectées, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

—DENTISTE—

25 RUE SPARKS

Occupera au mois d'Avril l'ancien bureau du Dr. Robillard, coin des rues Sussex et Rideau.

Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

—OTTAWA—

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à Incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandees reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment a son magasin tout ce qui constitue la ligne d'epiceries dans ses moindres details. Il espere par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAN

— DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

Pour MESSIEURS SEULEMENT

A LOUER

De confortables chambres meublées à l'Hôtel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant

J. W. LANCTOT, Propriétaire

1 87-8

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1881, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D. — LE ONZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 18 AVRIL 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous.

..... billets de 1re série à $1.00.

..... billets de 5me série à 25 cts.

La somme de $..... est ci-jointe.

No.

Nom .....

Rue .....

ou Boîte du Bureau de Poste No. .....

Localité .....

ADRESSE

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez la et mettez la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montreal, Canada.

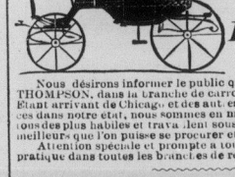

Manufacture de VOITURES !

ROYALE

LÉVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D. THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures legeres, buggies, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes americaines nous avons pris de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entiere satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix tres bas.

Attention spéciale et prompte a toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cuvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 398 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE

TAPISSERIES,

PEINTURES PREPAREE

HUILE

MASTIC

PINCEAUX,

VITRES, &

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux quotées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

— POUR LA —

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour medecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances — ou — Inspecter vos Poids allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Chèques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Rebleurs, Rouleaux, etc

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS